

AVIS N° 159-2026 / DCBR / DG

TPBF 6 % 2023-2028

**Paiement des intérêts semestriels et
remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs que, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, **le 10 juillet 2026**, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6 % 2023 - 2028 » pour un montant global net d'impôt de **32 293 330 200 (trente-deux milliards deux cent quatre-vingt-treize millions trois cent trente mille deux cents FCFA)**.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : **CORIS BOURSE**, 01 BP 6585 Ouagadougou 01, Tél. : (226) 25 33 14 85, Email : corisbourse@coris-bourse.com.

Fait à Abidjan, le 09 juillet 2026

Le Directeur Général



Birahim DIOUF



